

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 39 (1930)
Heft: 22

Rubrik: Questions professionnelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

certaines régions est la cause principale du nombre élevé de petits golfs; en outre, certaines stations ont voulu simplement offrir une distraction à leurs hôtes et n'ont pas envisagé le côté sportif du problème. Peu au courant des conditions que requiert l'exercice du golf, des comités locaux mal renseignés, ou ne disposant pas de ressources suffisantes, ont eux-mêmes procédé à l'établissement de leurs links au lieu de solliciter les concours de personnes qualifiées. Cet « amateurisme » dans la construction est fort regrettable; nous savons qu'il préoccupe le Comité de l'Association suisse. Il ne convient pas que le discrédit puisse être jeté sur les golfs helvétiques, parce que certains parcours sont de médiocre qualité. L'Association a été saisie de diverses propositions tendant à remédier à cet état de choses et quelques clubs ont déjà entrepris des travaux nécessaires; nous pensons qu'il ne sera pas difficile de déterminer d'autres clubs à améliorer leurs parcours, et pour l'avenir il faudra engager les stations qui veulent établir des links à recueillir des avis compétents.

Du reste, l'amélioration des parcours sera facilitée par le grand développement que prend le golf et, par conséquent, par l'augmentation des moyens financiers. La saison dernière a été très brillante; grâce à un automne exceptionnel, on a pu jouer tard, et nous connaissons nombre de clubs qui ont doublé ou triplé leurs recettes. C'est essor ne s'arrêtera pas tant que le mouvement touristique durera, nos golfs seront très fréquentés, et il faut dire aussi que le « noble jeu » commence seulement de s'implanter dans la population indigène. Faute de statistiques, nous ne pouvons pas estimer exactement le nombre des joueurs suisses; il n'est pas encore très considérable, quelques centaines peut-être, mais il est en progression.

Il croîtra, d'ailleurs, dans la mesure où l'on réussira à rendre populaire le golf. Jusqu'à présent on le considérait comme un passe-temps de gens riches et on le trouvait trop coûteux. Sera-t-il possible de le mettre à la portée des bourses modestes et de démocratiser son exercice? C'est une question délicate à résoudre. Les municipalités, qui dépendent de grosses sommes pour les stades, ne paraissent point décidées à construire des parcours populaires; d'ailleurs, le public n'en réclame pas. Il faudra attendre que son éducation soit faite et qu'il comprenne l'intérêt varié que présente ce jeu; actuellement, il demeure indifférent et les tournaux, qui consacrent des comptes rendus détaillés au moindre match de football, acceptent à peine des nouvelles relatives au golf. Il faut dire aussi que l'on peut compter sur les doigts les hommes politiques qui pratiquent ce sport. Aucun conseiller fédéral n'a manié un masher, et au Parlement, sur 240 membres, je crois bien qu'il n'y en a que cinq qui ont un sac de clubs; un Tessinois, M. Doucet, l'éminent spécialiste des questions internationales, qui est président du golf de Lugano, deux Genevois, MM. Moriaud et Martin-Naef, tous deux conseillers d'Etat, et un Neuchâtelois, M. Pierre de Meuron, et un Vaudois, à qui un séjour en Angleterre a donné le feu et le fer sacrés!

En 1929, faute d'inscriptions suffisantes, le championnat national pour dames n'a pas pu être joué; en revanche, le championnat national amateur a vu apparaître des joueurs nouveaux et le championnat amateur international, qui s'est disputé à Lucerne, a finalisé un nombre infini de participants. Le comité a opéré deux étrangers, le capitaine Richardson et M. Barr. Pour la première fois, on a joué sous forme de fourmes une coupe offerte à l'Association par sir Arthur Crossfield; cette épreuve a connu un vif succès.

René Payot,
Président du Golf de Crans.

Alliance Internationale de l'Hôtellerie

Réunion du Comité exécutif à Amsterdam. — Le Comité exécutif de l'Alliance internationale de l'hôtellerie a tenu le 21 mai à Amsterdam, à l'American Hotel, sous la présidence de M. le Dr H. Seiler, sa réunion semestrielle ordinaire. — Après avoir procédé à l'admission dans l'Alliance de la Société des hôteliers de la République argentine et après avoir entendu les rapports des différents groupements hôteliers nationaux sur la marche de l'hôtellerie dans leurs pays respectifs, le Comité a débattu la question de la journée de huit heures dans l'hôtellerie. Il a décidé que le Secrétariat central de l'A. I. H. à Paris rédigera à l'intention des divers gouvernements une circulaire attirant de nouveau leur attention sur l'impossibilité de l'application pratique de la journée de huit heures à l'industrie hôtelière. Cette circulaire sera lancée notamment en vue de la Conférence internationale du travail qui doit s'ouvrir à Genève le 10 juin. Elle sera contrebalancée par une circulaire des hôtels nationaux, qui la transmettront à leur gouvernement si elles le jugent opportun. — La question de la création d'un signe distinctif spécial pour les hôtels membres de sociétés nationales ayant adhéré à l'Alliance a provoqué une assez longue discussion. Ce problème est du reste en corrélation avec celui de la protection officielle du mot « hôtel ». Plusieurs orateurs ont souligné avec raison la grande difficulté de trouver une définition irréprochable au point de vue juridique des conditions requises pour qu'un établissement puisse s'appeler « hôtel ». Dans ces conditions, le Comité a estimé qu'il serait extraordinairement difficile d'établir un signe distinctif, par exemple un panonceau, réservé aux seuls hôtels faisant partie de l'Alliance. L'affaire n'ayant pas pu être complètement éclaircie, elle sera portée de nouveau à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité. — La question de l'importance que l'Association des automobile-clubs reconnus, à Paris, en vue de supprimer les abus résultant de la multiplication exagérée des guides, des panonceaux, etc. et de la demande de prix de faveur à consentir par les hôtels aux membres des clubs d'automobilistes. Le représentant des automobile-clubs reconnus transmettra aux organisations intéressées les vœux

de l'hôtellerie. — Après avoir liquidé une série d'affaires secondaires, le Comité a étudié un projet de nouveau texte pour le Règlement international des hôtels élaboré en son temps par l'Union internationale hôtelière de Cologne. Ce nouveau texte sera remis aux organisations hôtelières nationales et à l'Union internationale, en vue de sa distribution aux membres de ces associations. — Après une heure de délibérations, le Comité a dû ajourner à sa prochaine réunion l'examen de diverses questions figurant encore à l'ordre du jour. — Les séances de travail ont été suivies de plusieurs réceptions offertes par l'hôtellerie hollandaise, qui a ménagé à ses hôtes un accueil aussi cordial que brillant. Au nom de la S. S. H., nous en remercions ici encore une fois les organisateurs. Deux excursions en vue de la distribution des cartes de membres de belles régions touristiques du pays. Ils ont visité également un établissement modèle pour la fabrication du fromage, une taillerie de diamants à Amsterdam, le typique village de pêcheurs de Volendam sur le Zuidersee, les magnifiques plantations de fleurs de Haarlem et de la Haye, ainsi que la célèbre station de bains de mer de Scheveningen.

Questions professionnelles

Pour les enfants en voyage. — Une enquête est faite actuellement dans l'hôtellerie américaine en vue d'établir une liste des hôtels qui ont pris des mesures spéciales pour loger des familles ayant des enfants. Les hôtels qui disposent de locaux de jeux pour enfants à l'intérieur de l'établissement comme d'installations de jeux en plein air aux abords de l'hôtel, qui servent des menus spéciaux pour enfants, qui mettent à la disposition des parents, pour les enfants en bas âge, des sièges appropriés, des couchettes, etc. et qui font une publicité spéciale attirant l'attention du public sur leurs aménagements pour les enfants. L'enquête demande également s'il serait possible d'établir actuellement une statistique pour savoir si le nombre des familles voyageant avec des enfants est en augmentation ou en diminution. Les hôtels reçus dans la liste projetée auront le droit de s'intituler « hôtels installés spécialement pour enfants ». Des démarches sont entreprises en même temps auprès des chemins de fer, afin qu'ils procurent aux parents voyageant avec des enfants des facilités en ce qui concerne les wagons-restaurants et les wagons-lits. D'après la statistique des billets de chemins de fer, on a constaté que le nombre des enfants emmenés en voyage aux Etats-Unis est en augmentation.

Informations économiques

Nos arbres fruitiers. — Nous avons en Suisse 12.080.000 arbres fruitiers, qui se répartissent comme suit: pomiers 41,3%, poires 28,5%, cerisiers 11,2%, pruneautiers et pruniers 10,8%. Le reste est représenté par les noyers, les châtaigniers, les abricotiers, les cognassiers et les pêchers. Les cantons les plus riches en arbres fruitiers sont ceux de Berne, Zurich, Thurgovie, Argovie, St-Gall, Lucerne et Vaud.

Le régime de la bière. — Une information de Berne au Journal de Genève rappelle qu'en 1927 les Chambres fédérales votèrent un arrêté élargissant pour une période de trois ans les droits d'entrée sur le malt et sur l'orge, ainsi que sur la bière importée. Cet arrêté arrive à échéance le 30 septembre de cette année. Les brasseurs se déclarant satisfaits du régime actuel, le Département des finances proposera au Conseil fédéral de recommander aux Chambres la prorogation de l'arrêté pour une nouvelle période de quatre ans. On fait valoir que la majoration des droits d'entrée rapporte 74 millions que la consommation de la bière ait diminué; au contraire, le débit a passé de 2,1 millions d'hectolitres en 1926 à 2,5 millions d'hectolitres en 1929. Mais ce qui dépasse les bornes permises, c'est de prétendre que la charge fiscale a été entièrement supportée par les brasseurs, alors qu'il saute aux yeux qu'elle est payée intégralement par le consommateur, sous forme du maintien du prix de guerre dans la vente au détail. Le fisc et les brasseurs étant d'accord, les consommateurs doivent l'être également!

Le coût de la vie. — L'indice suisse (denrées alimentaires, combustibles, habillement et logement) établi par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, était, à la fin d'avril, à 158 (juin 1914: 100), contre 159 à la fin de mars 1930, de même qu'à la fin d'avril 1929. La régression qu'il marque de fin mars à fin avril est due à de nouvelles baisses sur diverses denrées alimentaires; elle provient aussi, d'après le relevé des prix de détail des articles d'habillement, effectué en avril, d'une baisse en ce qui concerne ces articles. L'indice du coût de l'alimentation était à 152 à la fin d'avril 1930, contre 153 à la fin du mois précédent et 154 à la fin d'avril 1929. — L'indice des prix de gros établi par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, était, à la fin d'avril 1930, à 90,4 (1926-1927: 100) ou à 129,4 (juillet 1914: 100). Il n'est jamais descendu aussi bas depuis 1926. Il a baissé de 7,6 pour cent par rapport à avril 1929 et de 1,2 pour cent par rapport à mars 1930. Cette baisse est moins importante que celle notée pour les mois précédents.

Nouvelles diverses

Aux Bains d'Henniez. — Le 18 mai s'est ouvert l'Hôtel des Bains, situé à 10 minutes du village d'Henniez, dans la Broye vaudoise. La direction de l'établissement a été reprise par M. Jean Marguet, ancien propriétaire de l'Hôtel Bellevue, à Estavayer-le-Lac.

Entre la Suisse et la Hongrie. — La Suisse et la Hongrie ont décidé de supprimer, dès le 1er juin 1930, le visa des passeports pour leurs relations réciproques. Les prescriptions internes concernant le chômage subsistent toutefois. C'est ainsi qu'un Hongrois, par exemple,

qui désire venir en Suisse pour y travailler, devra obtenir au préalable une autorisation spéciale, à demander avant l'entrée en Suisse.

A la Chambre vaudoise de commerce. — Nous avons déjà signalé que M. Walther Perrig, secrétaire actuel de la Chambre vaudoise de commerce, a été nommé à un poste supérieur. Suivant une information particulière de la Gazette de Lausanne, de nombreux candidats postulaient la place qu'il abandonne. Son successeur a été choisi en la personne de M. Pierre Darbellay, docteur en droit, à Martigny. Le nouveau secrétaire est âgé de 27 ans.

Des cures de bains de vase marine. — L'Institut balnéologique de Wilhelmsaven a découvert une couche de vase de cinq mètres d'épaisseur, située dans une entrée du port aujourd'hui délaissée et qui aurait des vertus médicales très actives. Elle contient du carbonate de chaux, du sulfure de fer et différents sels qui en font un excellent remède contre les rhumatismes, les maladies des femmes, la goutte, etc. La ville se propose de faire ériger près de la plage un établissement de bains utilisant les propriétés curatives de cette boue.

La Fête des narcisses à Montreux (31 mai-1er juin) se déroulera suivant un programme copieux de musique, de danse, de cortèges fleuris, de corso lumineux, de batailles de confettis, de fêtes nocturnes, etc. Le soir, la foule en liesse dansera au Kursaal, dont les spacieux locaux seront animés par deux orchestres. Au Pavillon des sports, il y aura une fête japonaise. Au Perroquet, ce sera l'entrain habituel dans un décor de féerie. Après la fête vénitienne, les fêtes de nuit, le corso lumineux et la bataille nocturne, des trains spéciaux ramèneront les spectateurs vers Lausanne. Le dernier convoi quittera Montreux à trois heures du matin.

Pour les fêtes de Montreux. — A l'occasion de la Fête des narcisses, samedi dimanche, des cartes de fête seront mises en vente à un prix modique. Elles permettront au porteur de voir le corso fleuri dans d'excellentes conditions et d'entendre le concert symphonique du dimanche matin à 11 heures, qui sera donné par la Stadtmusik de Berne. D'autre part, sur présentation de cette carte, les chemins de fer de la région accorderont pendant trois jours des rabais allant jusqu'à 50%. L'entrée au château de Chillon sera également réduite pour les porteurs de la carte et ils bénéficieront d'une entrée gratuite à Montreux-Plage.

Trafic et Tourisme

A Athènes, selon les renseignements recueillis par le Service officiel de tourisme, le mouvement des étrangers a augmenté cette année de façon très sensible comparativement aux années précédentes. Dernièrement encore, 2000 touristes amenés au Pirée par trois transatlantiques sont montés à l'Acropole dans l'espace d'une seule semaine.

Itinéraires d'excursions. — L'Office national suisse du tourisme a établi divers projets pour des excursions en automobile, en motocyclette ou à bicyclette et les envoie gratuitement sur demande. Ces itinéraires comportent des voyages circulaires et permettent de parcourir les routes alpêtres les plus connues de la Suisse. Ces excursions partent de Bâle, Vallorbe-Lausanne, Genève, Grand St-Bernard, Chiasso, Buchs, Martinsbruck, Schaffhouse et Zurich.

Le trafic à la Fête des narcisses. — A l'occasion de la Fête des narcisses à Montreux le 31 mai et le 1er juin, un grand nombre de trains spéciaux seront mis en circulation. Une affiche fournit à leur sujet tous les renseignements nécessaires. Des billets seront délivrés à des prix très réduits. Des dispositions spéciales ont également été prises pour faciliter la circulation des automobiles. Des agents postés aux entrées de la ville indiqueront aux automobilistes la route à suivre et de nombreuses places de stationnement gardées seront réservées aux voitures.

Pour le tourisme dans les montagnes neuchâteloises. — Un correspondant de l'Impartial, à propos des efforts qui sont faits actuellement à La Chaux-de-Fonds dans le domaine de la propagande touristique, recommande d'étendre cette action et de la porter sur le terrain régional. On pourrait conserver les guides et prospectus locaux, mais il faudrait fonder une entreprise collective pour la réclamer et chercher à attirer l'étranger par les tours neuchâtelois dans son ensemble, plutôt que par telle ou telle ville. S'il vient dans l'une, il visitera l'autre aussi inmanquablement. D'autre part, il serait extraordinairement important de créer un terrain de golf.

Ce ne seraient pas les endroits favorables qui manqueraient dans les pâturages. — Voilà de bonnes idées, qui mériteraient de passer le plus tôt possible dans la phase des réalisations, d'autant plus que le développement du tourisme dans les montagnes neuchâteloises contribuerait à atténuer les conséquences de la crise horlogère.

Le mouvement touristique à Zurich. — Les résultats du mois d'avril ont dépassé cette année ceux du même mois des années précédentes. Les hôtels et les pensions ont enregistré durant ce mois 29.033 arrivées et 77.619 nuitées, au lieu de 27.823 arrivées et 75.077 nuitées en avril 1929. L'augmentation de l'affluence a été surtout favorable aux hôtels de 1er rang, à ceux du 2me rang B et C et aux pensions, tandis que les hôtels du 2me rang A et les établissements de 3me rang accusent une légère diminution. L'occupation moyenne générale des lits a monté de 61,6 à 65,1%. On a compté en avril parmi ces visiteurs 14.750 Suisses, soit un millier de moins qu'en avril 1929. Par contre, on a reçu à Zurich en avril 850 Allemands au lieu de 600 durant le mois correspondant de l'année précédente. Le surplus de l'accroissement du nombre des visiteurs a été fourni surtout par la Grande-Bretagne, l'Autriche, la Belgique et la France. On a enregistré notamment 1000 Français, 950 Autrichiens, 650 Anglais, 600 Italiens et 550 Américains du Nord.

Les routes sont faites pour la circulation. Les hôteliers qui font partie des sociétés de développement ou des autorités locales ne sauraient assez veiller à empêcher l'encroisement des routes, qui se produisent de tous côtés et gênent parfois considérablement la circulation. Ce sont des scieries, des charrons, des marchands-ferrants, des mécaniciens pour autos et bicyclettes qui accaparent pour leur entreprise une bonne partie de la chaussée. Même s'ils n'occupent que les trottoirs, ce sont les piétons qui à leur tour doivent pénétrer sur la route et gêner les véhicules. Devant certains hôtels, les autos demeurent sur la voie publique pendant les repas au lieu de se ranger à l'écart. Les matériaux d'entretien des routes sont trop souvent laissés longtemps sur la chaussée et provoquent des accidents. Des marchés, des foires, des cortèges, des manifestations diverses ont lieu dans des rues à grand trafic au lieu d'être transportés en des endroits moins fréquentés. Aujourd'hui, la route n'est pas trop large pour la réserver entièrement à la circulation moderne de plus en plus intense.

Bibliographie

Un Album illustré « Pro Lemano ». — L'Union Romande du Tourisme (Pro Lemano) vient d'édition un Album illustré, du plus bel effet. Sous sa couverture rigide, ornée d'un original dessin en six couleurs, il constitue un luxueux ambassadeur de nos villes et stations de la Suisse romande. Chaque région est représentée par un choix d'excellentes photographies qui donnent une idée exacte de notre pays. Une liste de nos stations, une carte géographique avec correspondances internationales, les tarifs de nos hôtels, une liste de pensionnats, instituts, cliniques, des articles en anglais, allemand, italien, hollandais, etc., complètent cette artistique publication de propagande.

Recettes pratiques

Nettoyage des tonneaux. — Le meilleur moyen de nettoyer les tonneaux ayant contenu des boissons à forte odeur, comme le vermouth et les liqueurs, c'est de les exposer à la vapeur pendant au moins une demi-heure. Si l'on n'a pas la possibilité d'utiliser de ce procédé, on peut les nettoyer par les lavages suivants: Préparer un liquide composé de 100 grammes de chlorure de calcium pour 10 litres d'eau et agiter vigoureusement cette solution dans le tonneau. Pour éloigner ensuite l'odeur du chlore, on lave le tonneau avec une lessive de soude, à raison d'un kg. de soude pour 10 litres d'eau. On rince enfin le tonneau avec une solution de 50 grammes d'acide sulfurique pour un litre d'eau.

VEVEY HOTEL DES TROIS ROIS
2^{me} ordre. Complètement rénové. Eau courante. Bains
N^{le} direction: **PAUL DROZ**,
ancienement Hôtel Touring Balance, Genève

Libby's Asparagus
Picked at the moment of perfection
Eine Platte LIBBY'S Spargeln gibt selbst dem einfachsten Menu das vornehmste Aussehen.
Verlangen Sie ausdrücklich LIBBY'S Fruchtkonserven und LIBBY'S Spargeln und achten Sie darauf, dass man Ihnen wirklich diese Marke gibt. Garantie: Blaues Dreieck auf weissem Grunde, darüber der Name LIBBY in rot.
Wenn ihr Lieferant keine LIBBY-Produkte liefern kann, so schreiben Sie eine Postkarte an „Cte Libby, McNeill & Libby, rue des Tanneres 54, Antwerpen“, welche Ihnen dann eine Liste der regelmässigen Importeure der unvergleichlichen LIBBY-Konserven zustellen wird.

